

***L'HABIT NE FAIT PAS LE DIALOGISME — LES PROVERBES OU L'ILLUSION
DIALOGIQUE***

Stéphane KOSTANTZER

Maître de Conférences

Université de Strasbourg

skostant@unistra.fr

Résumé : Comment la notion de dialogisme peut-elle permettre de mieux définir la spécificité de la parole proverbiale ? Nous distinguerons sept types de dialogisme qui serviront de base à notre étude. Nous concluons sur l'idée que les proverbes sont modelés discursivement sur l'autre, mais qu'ils sont au final monologiques, cet autre demeurant universel, impersonnel, façonné par des idéologies sans âge et investi des intentions du locuteur.

Summary : How can the notion of dialogism help define the specificity of proverbs ? We will distinguish seven types of dialogism which will serve as the basis for our study. In conclusion, we will find out that although proverbs discursively take the other person into consideration, they remain monological, as this other person is in fact universal, impersonal, shaped by ageless ideologies and invested by the speaker's intentions.

Mots clés : Dialogisme, monologisme, proverbe, langue, idéologie, stéréotype

Keywords : Dialogism, monologism, proverb, language, ideology, stereotype

L'analyse prendra appui sur les sept types de dialogisme que la littérature bakhtinienne paraît distinguer. Bien qu'ils ne soient pas toujours étanches, ces types semblent correspondre à différents plans de l'activité langagière. Par souci de lisibilité, nous nous sommes permis de les rebaptiser — de manière certainement discutable —, de sorte que nous distinguerons le dialogisme de type cognitif, discursif, énonciatif, illocutoire, métalinguistique, idéologique et esthétique. Nous allons les définir ici.

1 - COGNITIF

Le rapport entre une conscience et un signe est un rapport dialogique. Comprendre, c'est répondre par d'autres signes. Cet aspect fondamentalement interactif de l'activité langagière est traité dans Voloshinov 1929 : 28 et Bakhtine 1952 : 366.

2 - DISCURSIF

Chaque énoncé génère une réponse chez l'interlocuteur, fût-elle tacite, et chaque énoncé s'inscrit comme une réponse à tous les précédents énoncés, produits ou tacites, et à tous les énoncés déjà produits dans la chaîne continue de la conscience humaine (Bakhtine 1952 : 298-299, 355 / dialogisme interdiscursif). Le discours renvoie à une infinité de discours premiers, et il n'est compris qu'en activant d'autres discours chez l'interlocuteur.

Autre versant du dialogisme discursif : le discours anticipe la réponse active de l'autre et se modèle en conséquence (Bakhtine 1934 : 99 et 1952 : 303 / dialogisme interlocutif).

3 - ÉNONCIATIF

La polyphonie énonciative (au sens où l'entend Ducrot) s'inspire de la polyphonie que Bakhtine décèle dans les romans de Dostoïevski, laquelle consiste à mettre en scène des personnages qui semblent disposer d'une voix, d'une conscience et d'un langage propres, et qui n'apparaissent plus comme une projection de la conscience de l'auteur.

De manière relativement analogue, on considère que tout énoncé met en scène un certain nombre d'énonciateurs que le locuteur fait parler, en adhérant ou pas à leurs dires. Toute pensée est rattachée à un énonciateur, réel ou fictif, qui en est responsable, le sens du message variant en fonction du système de valeurs de l'énonciateur auquel on l'attribue. Les voix énonciatives se décèlent le mieux en discours rapporté, mais sont en vérité présentes dans tout énoncé, puisque nos propres opinions sont souvent transmises par le prisme du collectif, de la doxa, et font référence à d'autres voix. Plus la référence est passée, plus son autorité semble forte. Toute citation gagne un nouveau contexte en plus de son contexte initial, et donc, s'entoure d'un double jeu d'intentions.

4 - ILLOCUTOIRE

La bivocalité selon Bakhtine est ce qui permet au discours d'un personnage de roman d'exprimer les intentions de celui-ci tout en réfractant les intentions de l'auteur (Bakhtine 1934 : 144). De la même manière, et plus largement, tout terme produit subit un décodage référentiel (message) mais nous renseigne dans le même temps sur le locuteur et ses intentions (destinateur). Ce dialogisme intervient en réception, au niveau interprétatif.

5 - MÉTALINGUISTIQUE

Le caractère fondamentalement étranger des termes, en constant processus d'appropriation, du fait que l'intime doit s'accommoder de la parole publique, fait que certains demeurent sujets à résistance : ils gardent un caractère de citation marqué, ou au moins un caractère impersonnel. Toute distance ressentie ou exprimée vis-à-vis du langage constitue une forme de dialogisme, d'ordre métalinguistique. La parole autoritaire telle qu'elle est définie dans Bakhtine 1934 : 162 illustre ce type de dialogisme.

6 - IDÉOLOGIQUE

Les mots sont le site de luttes sociales. Traversés par les idéologies, dont ils sont les outils, ils constituent temporairement la chasse gardée d'une classe sociale et se voient l'enjeu d'une constante réappropriation (ou réaccentuation) par les autres classes. Une langue ne peut se concevoir en dehors de toute réalité idéologique (Voloshinov 1929 : 37-45).

7- ESTHÉTIQUE

L'autre peut nous percevoir de manière finie et complète, mais on ne peut se percevoir soi-même de manière finie tout en continuant d'être. Il est impossible de se représenter soi-même sans l'appui d'une norme sociale, sans se confronter aux autres et sans mise en mots. La connaissance de soi est réflexive, et entre dans un jeu spéculaire infini avec autrui. Elle est idéologique, puisque fondée sur le langage, mais une idéologie qui nécessairement s'oublie pour s'auto-interpréter comme psyché (Voloshinov 1929 : 46 et suivantes ; voir aussi la parole intérieurement persuasive v. « notre parole à nous », Bakhtine 1934 : 164). Cette forme de dialogisme « esthétique » (Todorov 1981 : 147 ; Morris 1994 : 5-7), pourrait également être qualifiée d'ontologique.

INTRODUCTION

D'après le *TLF*, le proverbe est une « sentence courte et imagée, d'usage commun ». Pour le linguiste, le proverbe se définit en surface comme un énoncé générique de fonction principalement didactique. Toutefois, en tant que forme sentencieuse, sa spécificité est qu'il n'est pas une phrase, mais une dénomination, un énoncé faisant partie de la langue, comme les dictons, les maximes et les aphorismes. À l'inverse des dictons, qui traitent de phénomènes naturels, les proverbes concernent l'humain, et contrairement aux maximes, il ne leur est assigné aucun auteur spécifique.

Autre caractéristique, relevée par Kleiber, les proverbes présentent un modèle implicatif, au sens où leur paraphrase intègrera une proposition conditionnelle décrivant un comportement humain particulier à suivre ou à éviter, et l'implication, explicite ou implicite, derrière cette conduite. Kleiber (Anscombe, 2000 : 53) résume ainsi ce modèle : « le moule sémantique des proverbes est celui d'une implication entre deux situations engageant des hommes ».

Enfin, le proverbe est un énoncé autosuffisant et autonome. Il ne peut donc se combiner à des adverbes d'énonciation du type « à mon avis », à la modalisation, aux déictiques temporels ou spatiaux qui lui donneraient un sens événementiel. Il peut en revanche, comme les phrases génériques, tolérer l'exception.

Traditionnellement perçus comme monologiques, les proverbes représentent un discours officiel dont la fonction, centrifuge, est de rassembler les membres d'une société autour d'une idéologie et d'un langage communs, sous l'alibi du bon sens populaire qu'aucun ne saurait remettre en cause. Ils sous-tendent une ligne de conduite et constituent une parole prête à l'emploi, inscrite en langue, n'autorisant aucune adaptation discursive. Leur emploi en discours se prête à un nombre limité de fonctions, quasiment préétablies par leur sémantisme : conseil, réconfort, réprimande, mise en alerte, etc.

Nous proposons d'étudier les proverbes sous l'angle d'une dialectique dialogisme-monologisme, en prenant appui sur les sept différents types de dialogisme énoncés précédemment, afin d'évaluer si les proverbes comportent une dimension dialogique, et si c'est le cas, de quel type.

1 - DIALOGISME COGNITIF

Le proverbe est une unité lexicale, un signe complexe composé de lexèmes, *i.e.* d'autres signes. Comprendre un proverbe nécessite de comprendre à la fois chacune de ses unités compositionnelles, en y répondant par des signes, et de comprendre son sens global, en y répondant par d'autres signes.

La spécificité sémantique des proverbes est qu'ils nécessitent un va-et-vient interprétatif conséquent entre sens littéral et métaphorique¹, sens générique et application au spécifique, sens hyponymique et sens hyperonymique. Lorsqu'ils ne semblent s'appliquer qu'à une classe d'objets (« Les cordonniers sont les plus mal chaussés »), ils supposent une « une montée abstractive d'un sens, littéral ou déjà métaphorique, hyponymique, vers un sens proverbial hyperonymique » (Kleiber, dans Anscombe 2000 : 56) désignant d'autres classes d'objets, en fait, l'humain en général.

L'interprétation du proverbe se fait selon le principe de pertinence maximale : en se fiant à son sémantisme et aux indices contextuels présents en situation, l'interlocuteur donnera ensuite au proverbe son sens le plus pertinent. La pertinence s'établit de toute évidence sur un rapport dialogique entre le signe perçu et des signes produits en retour.

Le dialogisme cognitif opère à tout moment dans l'acte interprétatif. Il est certainement rendu encore plus complexe dans l'interprétation des proverbes en raison de la stratification de leur sens.

2 - DIALOGISME DISCURSIF

« *L'énoncé se modèle en conséquence [de la réponse anticipée]* »

Le proverbe ne se plie à aucune modélisation dialogique en discours, autre que l'intonation. Les traces de dialogisme discursif qu'il renferme existent bel et bien, comme nous le verrons, mais elles n'incombent pas au locuteur. Cependant, employer un proverbe constitue en soi une forme de modélisation dialogique, puisque le locuteur choisit à dessein pour subsumer une situation d'employer une parole proverbiale. Ce dialogisme relevant de l'aspect pragmatique du discours, nous l'analyserons en tant que dialogisme illocutoire.

« *Chaque énoncé s'inscrit aussi comme une réponse à tous les précédents énoncés* »

Comme tout élément du lexique, le proverbe renvoie inmanquablement à de l'intertexte. Ce peut être la fable ou le texte biblique dont on le sait tiré, les autres proverbes dont il est voisin, ou auxquels il s'oppose de manière parfois antinomique, ses paraphrases, la liste dans laquelle il figurait quand on l'a mémorisé, le récit d'un tiers qu'il a servi à conclure, etc. En outre, le proverbe possède un sens littéral et se compose de lexèmes qui mobilisent « chacun à son échelle » une infinité d'occurrences passées et à venir. Enfin, employé en situation de discours, il constitue une réponse à une suite d'énoncés émis explicitement ou impliqués dans le contexte discursif. Le proverbe, par auto-référence, renvoie à ses précédentes occurrences textuelles. Mais de plus, comme il réfère à un raisonnement stéréotypique, sa mention semble favoriser, plus encore que ses précédentes occurrences textuelles, la mobilisation des infinies situations où le raisonnement a pu et pourra s'appliquer.

À tous ces niveaux (intertextuel, littéral, compositionnel, contextuel), le proverbe déclenche autant d'interactions dialogiques discursives.

« *Chaque énoncé génère une réponse chez l'interlocuteur* »

La parole autoritaire ne se prête qu'à deux types de réactions : soit on y adhère entièrement, soit on la réfute catégoriquement :

« *Réputé vrai même s'il n'exprime la vérité que par défaut (Kleiber 1984), le message proverbial — 'sagesse des nations' — est investi d'une autorité insigne et ne tolère par conséquent pas la contradiction. En effet, le proverbe fait l'objet d'un consensus doxal et il obtient de ce fait l'adhésion immédiate et inconditionnelle de l'interlocuteur qui, dans la même situation de discours, y aurait recours lui aussi* » (Schapira dans Anscombe 2000 : 93).

¹ Notamment lors de l'invocation d'un proverbe moins courant, comme « *Petite pluie abat grand vent* », parole qui, comme l'explique Kleiber (Anscombe 2000 : 46), « n'est que dicton, si elle se cantonne au sens littéral en enregistrant une habitude uniquement météorologique, mais fonctionne comme proverbe si elle se charge d'un sens figuré qui en fait une règle par défaut concernant les hommes ». Comme l'écrit Perrin (Anscombe 2000 : 78), « les proverbes consistent [...] à réactiver systématiquement leur signification compositionnelle, souvent métaphorique, à la maintenir aussi vive qu'au premier jour ».

La validation partielle d'un proverbe est impossible, la dénomination n'étant pas modalisable. Tout au plus peut-on introduire de l'exception. Pour ce faire, on peut modaliser sa fréquence d'emploi : « on dit souvent / parfois que », et par là, métonymiquement (et en creux), réduire marginalement son applicabilité ; ou encore mentionner explicitement l'exception : « ... et pourtant / mais cette fois-ci », sans que cela menace toutefois la pertinence du proverbe. *A contrario*, pour réfuter sa validation, il faudrait idéalement recourir à la citation d'un proverbe converse. Quant à la réaction attendue dialogiquement derrière l'invocation d'un proverbe, ce serait finalement la reconnaissance par l'interlocuteur d'un dire qu'il a lui-même déjà mentionné par le passé et à l'identique, auquel il se doit d'adhérer. La réponse à un proverbe est la répétition tacite de celui-ci. Ce phénomène se vérifie facilement, lors d'une troncature : si un locuteur se contente de citer le début d'un proverbe connu, l'interlocuteur le termine à sa place. En cela, le proverbe est monologique, puisqu'il élimine la possibilité d'une ouverture, d'une indétermination, d'une réévaluation.

D'un point de vue discursif, les proverbes ouvrent un rapport dialogique inévitable avec l'amont textuel, mais closent de manière monologique le discours en orientant la suite de celui-ci vers l'acquiescement ou la clôture. S'ils possèdent les traces d'une anticipation de la réaction de l'autre (comme par exemple l'emploi d'une négation), c'est de façon interne, codifiée en langue, et ce n'est que pour mieux atteindre, dans l'après discursif, un effet de persuasion clôturant.

3 - DIALOGISME ÉNONCIATIF

« Le message aura différents sens selon le système de valeurs de chacun des énonciateurs »

La polyphonie qui sous-tend les proverbes pourrait se décoder ainsi : un premier énonciateur est rendu responsable de la forme proverbiale. Il s'agit d'un énonciateur impersonnel « on », rétabli par la glose « Comme on dit » qui peut précéder l'introduction du proverbe. Un deuxième énonciateur sera responsable de son application en situation. Il garantit sa validité, il est responsable de la glose : « Il est vrai que ». La plupart du temps, il se superpose au locuteur, bien que ce dernier puisse toujours s'en dissocier (par le biais de l'ironie, par exemple). En citant un proverbe, le locuteur n'attribue aucun énonciateur précis comme étant à son origine, mais il lui affecte un énonciateur universel, qui inclut la sagesse populaire, et *a priori*, lui-même ainsi que l'interlocuteur.

« Les voix énonciatives se décèlent le mieux en discours rapporté »

Plutôt convoqué que cité, le proverbe constitue une forme de discours rapporté ambiguë. Il est passé du discours à la langue, et doit être appris par cœur comme un lexème. La structure prosodique des proverbes intègre un certain nombre de traits récurrents qui semblent à la fois aider à les distinguer des autres types de discours et permettre d'en faciliter la mémorisation. On note ainsi qu'ils présentent une structure rythmique et syntaxique généralement binaire, qu'ils intègrent des rimes, le plus souvent internes, des répétitions de termes ou de sons (assonances et allitérations) et des paronomases. Cette poésie simple facilite leur appropriation ; elle semble en outre codifier en langue une forme de dialogisme interne, visant à donner à la forme un aspect séduisant, parfois proche de la comptine, taillé pour plaire à l'oreille de l'interlocuteur. Les proverbes se caractérisent par leur brièveté, qui se manifeste d'ordinaire par l'absence de déterminants, un certain dépouillement verbal (emploi courant du modèle attributif), l'asyndète (absence de termes de liaison) et la parataxe (stéréotypiques, les proverbes rendent superflus les marqueurs d'implication). Formellement proche de la simple mise en rapport notionnelle, le proverbe possède une immédiateté évocatrice qui pourrait être la trace d'une manœuvre dialogique originelle ayant visé à faciliter l'acquisition et l'assimilation de son contenu par l'interlocuteur.

Ces effets pourraient aussi avoir pour but de conserver la valeur de citation des proverbes. La perte de la mention de l'énonciateur originel et la disparition des guillemets seraient compensées par ces effets prosodiques qui éloignent ou défamiliarisent la forme du proverbe du langage ordinaire. Ainsi, on notera leur caractère archaïque, parfois même énigmatique, qui pourrait rendre délicate leur mémorisation et en même temps, leur donne une dimension mythique. Rattachés à la transmission

orale, au rythme et à l'immémorial, semblables à des invocations, les proverbes confinaient non pas au rationnel, mais au sacré.

« Plus la référence est passée, plus son autorité semble forte »

Les proverbes portent en eux toute la sagesse des anciens, une forme de vérité devenue naturelle en perdant l'identité de son énonciateur originel, et garantie par sa transmission et son utilisation :

« Comme l'écrit R. Koselleck (1990 : 81) : « Jusqu'à la fin du XVIII^{ème} siècle a été propagée, et pratiquement jamais contestée, la conviction qu'il était possible de tirer les leçons du passé ». Le stéréotype de l'antique sagesse des proverbes relève donc du topos de la vérité originelle de la nature qui se dégrade au fur et à mesure qu'on s'éloigne du passé. Pour Aristote, par exemple, « l'ancien paraît proche du naturel » (*Rhétorique B 1387a 16*) » (Tamba dans Anscombe, 2000 : 113).

« Toute citation gagne un nouveau contexte en plus de son contexte initial, et donc, s'entoure d'un double jeu d'intentions »

Les proverbes se prêtent effectivement à un double jeu d'intentions : d'une part, ils permettent à l'énonciateur de faire basculer une situation dans le stéréotype ; d'autre part, ils répondent à une certaine intention illocutoire, puisqu'ils permettent à l'énonciateur d'assumer par procuration l'autorité qu'ils renferment et d'approcher la mise en garde intrinsèquement véhiculée par le proverbe d'une quantité de façons différentes, et différemment que s'il l'avait exprimée sans le proverbe.

Le statut énonciatif du proverbe est pour le moins ambigu. Comme un discours rapporté, il est une parole étrangère, et dans sa forme, détonne par rapport au langage ordinaire, notamment du fait qu'il ait traversé les siècles en l'état. Sa syntaxe et son vocabulaire archaïsants, son caractère parfois énigmatique, voire opaque, et sa grammaire minimale (perte de déterminants) le stigmatisent comme étant un discours rapporté. De plus, son absence d'argumentaire le rend peu rationnel. Mais à l'inverse d'une citation, il s'emploie sans guillemets, sans mention de son énonciateur originel, et par sa prosodie particulière, s'invite aisément dans la sphère intime du locuteur. Euphonique et simple, il séduit par une forme de dialogisme discursif inscrit en lui. Sa part d'opacité et son manque de rationalité sont peut-être aussi à mettre au crédit de son pouvoir d'attraction. Ni intime, ni publique, c'est une parole sacrée que le proverbe cherche à matérialiser, entre la raison et le mythe. En employant un proverbe, le locuteur aplanit les différences entre les voix énonciatives que met en scène son discours, mais aussi celles entre le locuteur et l'interlocuteur, et enfin, celles entre l'être linguistique et l'être social.

Toutefois, tout acte de communication répond à une intention, et la mention d'un proverbe est toujours révélatrice d'intentions à mettre au compte du seul locuteur.

4 - DIALOGISME ILLOCUTOIRE

Les proverbes sont d'ordinaire très caricaturaux, schématiques et tranchés. De plus, certains semblent contradictoires entre eux (« Il n'y a pas de fumée sans feu » et « L'habit ne fait pas le moine »). D'autres vont à l'encontre de croyances consensuelles. Finalement, le but des proverbes n'est pas tant de transmettre une vérité absolue que de susciter l'adhésion de l'interlocuteur. Ils visent avant tout à donner à une pensée le poids d'une autorité indiscutable. Ils possèdent une fonction pragmatique de renforcement de raisonnement.

Ils constituent un type de discours rapporté particulier, établi sur la base d'une dette envers les anciens : ne pas adhérer à un proverbe revient à nier tout un patrimoine de sagesse populaire fondatrice.

De plus, étant donné qu'ils appartiennent à l'encyclopédie commune, ils créent l'illusion dialogique de mettre en mots une parole appartenant à l'interlocuteur : ils rapportent indirectement sa parole, parce

qu'il a certainement déjà prononcé ce proverbe par le passé, et parce que la situation présente aurait pu l'inciter à l'invoquer.

Leur pouvoir pragmatique est multiple : outre le fait qu'ils mettent en garde, qu'ils corrigent des comportements ou les anticipent, ils servent également à subsumer une situation, c'est-à-dire, à mettre un terme à son analyse et à sa verbalisation ; ils offrent de plus au raisonnement le poids et le prestige de la parole d'autorité, qui permet au locuteur de ne pas en assumer la paternité ; enfin, ils rendent responsable l'interlocuteur d'avoir un temps oublié ce raisonnement. D'infinies intentions illocutoires peuvent ainsi se cacher derrière l'emploi d'un proverbe : ne pas souhaiter analyser plus avant une situation, émettre un reproche de manière indirecte, stigmatiser le comportement de l'autre, ou au contraire, minimiser sa faute en lui montrant qu'il aurait pu prévoir une situation, etc.

5 - DIALOGISME MÉTALINGUISTIQUE

D'un point de vue métalinguistique, le proverbe connaît un statut ambivalent. C'est une citation, d'origine lointaine et de forme peu familière, mais qui a perdu sa source énonciative et s'apprend comme un lexème de la langue. C'est une dénomination, mais qui réfère à un raisonnement entier. C'est un cadre de raisonnement dénué d'argumentaire, et qui assoit son autorité par son caractère mythique et non par la force d'une déduction logique. Il est donc aisé de percevoir le caractère étranger des proverbes, et d'y résister. Chacun est conscient qu'ils sont des construits, qu'ils proviennent d'une source hétérogène, et qu'ils ont pour but la cohésion sociale. Ils prêtent le flanc à une distance métalinguistique, et pourtant, on se méfie moins d'eux que du vocabulaire usuel. Ainsi, bien souvent, on les plaque avec satisfaction sur une situation pour cesser de chercher à l'analyser ou à la formuler, un peu comme des pronoms, ou comme s'ils représentaient une expression ultime. Dans un sens, ils seraient l'expression quintessentielle d'un type de situation reconnu. Comment expliquer ce paradoxe ?

Pragmatiques, les proverbes marquent la reconnaissance dans une situation donnée d'un scénario typique et encouragent à l'action plus qu'à la parole. De nombreux proverbes incitent d'ailleurs à la méfiance vis-à-vis du langage lui-même (« La parole est d'argent, le silence est d'or », « Pas de nouvelles, bonne nouvelle »). Ils mettent en garde contre les apparences, y compris celle du beau langage, mais sont eux aussi des éléments du langage, et usent de ses effets de la même manière que le commerçant a recours à l'euphonie et au slogan pour vendre son produit. Ils empruntent énormément au discours de la place du marché, promouvant les rapports quantitatifs, le ton et la forme du slogan, une euphonie et un rythme qui facilitent leur mémorisation et que l'on pourrait appeler leur dialogisme discursif interne.

De même, ils invitent inversement à placer sa confiance dans le principe temporel, que la majorité des proverbes présentent positivement (« Les petits ruisseaux font les grandes rivières »), et soulignent souvent la mutabilité des choses, alors qu'ils sonnent eux-mêmes comme des clôtures discursives et figent, si l'on peut dire, le mutable.

Ils nous mettent en garde contre certaines équivalences, mais abusent en parallèle de tours attributifs qui fixent d'autres rapports identitaires, par glissements métonymiques du point de vue de la référence — notamment du quantitatif au qualitatif (« Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras »).

Le rapport métalinguistique au proverbe fait que le locuteur qui l'utilise recherche une expression vierge d'accents idéologiques et pour toujours inaugurale. Les proverbes s'apparentent à des incantations, et tenteraient par leur forme d'évoquer la nature même des choses, un peu à l'instar des onomatopées. Ils prétendent à la référence absolue, et non à l'analyse, mais désignent sous cet angle non pas des entités, mais des rapports prédicatifs. En tant qu'unités lexicales, les proverbes imposent ainsi des visions consensuelles du monde qu'on ne saurait réfuter. Ils inscrivent en langue des cadres de raisonnements prêts à l'emploi. Croire que le langage a un sens suppose de croire à la vérité des proverbes qui y sont inscrits au même titre que les lexèmes. Il est toujours possible d'opposer une

résistance métalinguistique aux proverbes, mais cela suppose d'opposer la même résistance au pouvoir mythique du langage de référer à la réalité du monde extérieur.

Le proverbe ancre le rapport entre une implication et une conséquence dans le domaine du sacré, au-delà du langage. C'est un élément du langage mais qui se voudrait à côté du langage, apte à décrire directement les choses. Il donne l'illusion de décrire un raisonnement immuable dans une langue idéologiquement pure. Chaque énoncé constitue pourtant bien un construit idéologique en miniature. Nous allons voir à présent comment les proverbes renvoient toujours à des construits idéologiques, bien que ces derniers soient de nature un peu particulière.

6 - DIALOGISME IDÉOLOGIQUE

Le proverbe ne semble pas être perçu comme l'enjeu des idéologies ou alors, il serait considéré comme la parole du peuple par excellence. Pourtant, il est forcément lui aussi traversé par des idéologies. Mais de quel type particulier sont-elles pour ne pas être perçues en tant que telles ?

Les proverbes possèdent une fonction d'ancrage, foncièrement monologique. Nombre d'entre eux sont ainsi construits sur la base d'un tour attributif. En tissant des équivalences (parfaites ou graduées) entre différentes notions, ils dépeignent un monde prévisible et finalisé, stabilisent, hiérarchisent, sanctionnent. Ceci constitue une première forme d'idéologie, selon laquelle le monde qui nous entoure peut être compris, mesuré, anticipé, enseigné, voire moralisé.

L'autre idéologie derrière les proverbes consiste à présenter l'individu comme universel, faillible, dangereux pour lui-même. Le proverbe stigmatise la faute et l'ignorance tout en l'excusant, et nous incite à développer une attitude plus « humaine » (en vérité, plus conforme socialement), sans offrir véritablement d'argumentaire — les proverbes fonctionnant sur le gage de l'expérience et la passation de relais.

Enfin, ils répondent aussi à l'idéologie qui veut que l'on s'entraide et que l'on sache vivre en société en respectant l'autre et l'autorité. L'autorité des anciens y est valorisée, et la mention du proverbe est souvent valorisante.

Mais les proverbes intègrent chacun de nombreux présupposés idéologiques. « Tout ce qui brille n'est pas or », par exemple, présuppose l'intérêt de l'homme pour ce qui est précieux, sa tendance paresseuse à se fier aux apparences, et la fausseté des apparences du monde qui l'entoure. Il suppose donc aussi que nous sommes humains lorsque nous sommes à la recherche de ce qui est précieux, que nous commettons des erreurs de jugement, et que nous nous entraisons en nous enseignant les uns aux autres la méfiance. « Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras » présuppose l'envie humaine d'en avoir toujours plus, la tentation de prendre des risques inconsidérés, et les bienfaits de la prudence et de la tempérance. « Un sou est un sou » valide la légitimité du besoin de prospérité. Les proverbes invitent souvent à la tempérance, ils s'utilisent souvent pour porter réconfort. Mais qu'on ne s'y trompe pas, derrière leur apparence humaniste bienveillante, ils servent malgré tout une idéologie.

À leur échelle, ils mobilisent spécifiquement et de façon interne différentes idéologies. De plus, le fait qu'ils ne soient qu'une gangue de raisonnement, et que leur sens puisse concerner toute une classe de référents, permet de les utiliser en discours dans des contextes un peu moins humanistes et beaucoup plus politisés, les pliant à des idéologies qu'on pourrait dire externes :

« Toutefois, charité bien ordonnée commence par soi-même : la France et l'Allemagne, pour ne citer que ces deux pays, vont emprunter plusieurs milliards d'euros sur les marchés financiers, à un taux très modéré, afin de prêter aussitôt cette somme aux Grecs, à un taux plus élevé. Est-ce cela qu'on appelle la 'solidarité européenne' ? » [« Aider la Grèce ? » Le Monde diplomatique, lundi 3 mai 2010]

Chaque proverbe véhicule en soi un certain nombre d'idéologies internes, codifiées en langue, qui passent souvent inaperçues du fait de la bienveillance de l'intention illocutoire, du caractère humaniste

et quasi universel de ces idéologies, et de l'autorité immanente dont jouit le proverbe. De plus, sa mention sert également à transmettre une nouvelle idéologie, externe, propre au locuteur et à son emploi en discours, plus ou moins marquée selon le cas particulier de type d'humains qu'il commentera à l'aide du proverbe.

Aucun énoncé ne saurait être monologique, mais une attitude langagière peut tendre vers le monologisme, c'est-à-dire, tenter de minimiser l'interaction avec l'interlocuteur, prétendre à la clôture, à la neutralité modale, en superposant les voix énonciatives dans le consensus. Étant donné qu'il traverse les époques, le proverbe ne semble pas être l'outil de quelque idéologie arrêtée, mais plutôt servir une idéologie générale selon laquelle le langage crée le vrai, le recours au langage impose de croire au monde qu'il dépeint, le monde est fait de phénomènes stables, et l'homme est perfectible. Les proverbes ne visent pas à asseoir le pouvoir d'une communauté donnée, mais à renforcer la stabilité du lien entre le langage et les phénomènes humains.

7- DIALOGISME ESTHÉTIQUE

Le proverbe est une parole éminemment publique, puisque partagée par toute la collectivité, et d'origine immémoriale. Mais elle est aussi foncièrement intime, puisqu'elle nous relie à la tradition orale, à la famille, à l'apprentissage de la sagesse, à l'humanisme. C'est l'autre par excellence, dans ses extensions à la fois sociales et affectives, mais un autre inscrit au plus profond de soi.

Pour ces raisons, les proverbes font vraisemblablement partie intégrante de la psyché, qu'ils aident à constituer. De la sorte, ils sont des paroles devenues lignes de conduite, des idéologies qui se sont oubliées en tant que telles. Les proverbes verbalisent les points de convergence entre la psyché du locuteur, celle de l'humanité, et celle de l'interlocuteur — des instants monologiques saisis au cours de l'incessant devenir des êtres. Spéculaire, le proverbe assimile le public à l'intime, l'humain au social, l'autre à soi. On se l'échange comme on s'échange les pronoms embrayeurs *je/tu*.

8 - CONCLUSION

L'activité de communication nous fait nous représenter l'interlocuteur comme un contemporain possédant le même bagage littéraire, scientifique et moral que nous. Mais l'atemporalité de la parole proverbiale le configure différemment : l'autre n'est plus tant un être social de mêmes droits qu'un descendant d'une origine commune, un reflet de soi. Le proverbe se situe à la croisée du langage public et intime, mais il n'en opère pas la fusion dialogique. Au contraire, il se cherche une place à part, dans le domaine du sacré. Le langage du proverbe est oral, humaniste, il s'inscrit parfois en contrepoint d'idées officielles convenues, il semble lui aussi se méfier du langage, se méfier de la raison (promouvant la rythmique), et revendique une proximité avec le langage du peuple (archaïsmes) ; mais cependant, il est monologique (clôture, détermination) et inévitablement idéologique (de façon interne et externe). Le proverbe continue de mobiliser des idéologies ayant un jour servi une autorité, avant que celle-ci disparaisse. Ce sont des idéologies qui se sont oubliées en tant que telles pour finir par devenir l'expression d'une psyché, celle de la psyché humaine, et qu'on utilise aujourd'hui pour rejouer un temps le rôle d'une autorité dominante.

L'une des spécificités du proverbe est donc de conserver de fortes traces d'un dialogisme discursif originel et de les inscrire en langue en devenant dénomination. Dialogique parce que modelé discursivement sur l'autre, il est au final monologique, cet autre étant universel, impersonnel, façonné par des idéologies sans âge et investi des intentions du locuteur.

BIBLIOGRAPHIE :

- Anscombre Jean-Claude. « Proverbes et formes proverbiales : valeur évidentielle et argumentative ». *Langue française*, n°102. Paris : Larousse, 1994, pp 95-107.
- Anscombre Jean-Claude et al, éd. *La parole proverbiale. Langages*, sept 2000, n°139. Paris : Larousse, 2000.
- Bakhtine Mikhaïl. « Du discours romanesque », dans *Esthétique et théorie du roman*. Paris : Gallimard, 1934, 1975 & 1978, pp 83-233.
- Bakhtine Mikhaïl. *Esthétique de la création verbale*. Paris : Gallimard, 1952, 1979 & 1984.
- Benveniste Emile. *Problèmes de linguistique générale*. Vol. 1 et 2. Paris : Gallimard, 1966 & 1974.
- Bres Jacques et Mellet Sylvie (dir.). « Dialogisme et marqueurs grammaticaux ». *Langue française*, n°163. Paris : Larousse, 2009.
- Culioli Antoine. *Pour une linguistique de l'énonciation*. 1990. t. 1 *Opérations et représentations*. 1990. t. 2 *Formalisation et opérations de repérage*. 1999. t. 3 *Domaine notionnel*. Paris : Ophrys, 1990 & 99.
- Hamm Albert. « Aspects du fonctionnement de la négation dans deux registres particuliers de l'anglais: proverbes et slogans publicitaires », dans *La Négation - Domaine anglais*. Travaux LXI. Saint-Etienne : CIEREC, 1988, pp 29-44.
- Hamm Albert. "What are Proverbs?", dans *Phraseological Units : Basic Concepts and their Application*, D.J Allerton, N. Nesselhauf, P. Skandera, éd. Bâle : Schwabe Verlag, 2007, pp 67-86.
- Leeman Danielle. *Des topoï à la théorie des stéréotypes en passant par la polyphonie et l'argumentation dans la langue — Hommages à Jean-Claude Anscombre*. Laboratoire Langages, Littératures, Sociétés. Collection Langages, n°5. Chambéry : Université de Savoie, 2008.
- Moirand Sophie. « Le dialogisme, entre problématiques énonciatives et théories discursives ». *Cahiers de pragmatique* 43, 2004, pp 189-220.
- Morris Pam, éd. *The Bakhtin Reader, Selected Writings of Bakhtin, Medvedev, Voloshinov*. Londres : Edward Arnold, 1994.
- Paveau Marie-Anne. « La norme dialogique. Propositions critiques en philosophie du discours ». *SEMEN* 29, 2010, pp 127-146.
- Todorov Tzvetan. *Mikhaïl Bakhtine, le principe dialogique*. Paris: Seuil, 1981.
- Voloshinov Valentin Nikolaevich. *Le marxisme et la philosophie du langage*. Paris : Éditions de Minuit, 1929 & 1977.